

# LE **Soleil** Brillant

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOLUME 23 | NUMÉRO 05 | MAI 2019

## Table des matières

Prochaine tombée	2
Le mot du Maire	3
Animaux de compagnie et voisinage	4
Avis de décès	4
Résumé de la séance du conseil	5
Avis public	6
À l'agenda	10
Inspectrice au service de l'urbanisme	10
Réseau d'aqueduc	11
Ouverture de votre entrée de service	11
Grand ménage du printemps	11
Navette Or	11
Bibliothèque municipale	12
École de musique Denys Arcand	13
Le Chœur Neuvilleois	13
Abri d'hiver et clôture à neige	14
Marché aux puces	14
Récupération de la tubulure	14
Formations gardiens avertis	16
Parcs et lieux publics	16
Fête champêtre des voisins	17
Camp de jour 2019	17
Remboursement des cours extérieurs	18
Soccer 2019	18
Salon Expo Cercle de Fermières	19
Fête nationale du Québec	20
Espace Arts Nature	21
Herbicycler, c'est pas compliqué!	21
Carrefour FM	21
FADOQ	22
Vues de Neuville	22
Fête Gourmandes Desjardins	23
Société Saint-Vincent-de-Paul	23
Maison des Jeunes	25
Association des gens d'affaires	27



Crédit photo : Parka

## Le Maire dévoile l'esquisse pour le pavillon d'accueil de la Réserve naturelle du Marais-Léon-Provancher



230, rue du Père-Rhéaume  
Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone : 418 876-2280  
Télécopieur : 418 876-3349

Courriel : mun@ville.neuville.qc.ca  
Site Internet : www.ville.neuville.qc.ca

### Direction générale

Lisa Kennedy 418 876-2280  
poste 224

Service des loisirs 418 876-2280  
Vacant poste 222

Urbanisme 418 876-2280  
John Giroux-McCollough poste 223

Travaux publics 418 876-2280  
Olivier Coulombe poste 228

Trésorerie 418 876-2280  
Manon Jobin poste 227

Urgence travaux publics 418 564-4851

SPA de Québec 418 527-9104  
Contrôleur de chiens Urgences :  
418 781-2665

### Locaux municipaux

Bibliothèque 418 876-4750  
Félicité-Angers

Centre Maurice-Côté 418 876-3061

Gymnase 418 876-2917  
école Courval

Maison Rochette (MDJ) 418 876-1030  
(Fermières) 418 876-0087

Salle des Fêtes 418 876-2404

Salle des Loisirs 418 876-2280  
poste 231

Site d'enfouissement 418 876-2714

Société d'histoire 418 876-0000

### PRÉVENTION SUICIDE

1 866 277-3553

### Aide de proximité

St-Vincent de Paul 418 909-3071

Neuville se souvient 418 873-5512

## RESPONSABILITÉS MUNICIPALES



### Bernard Gaudreau

#### Maire

[maire@ville.neuville.qc.ca](mailto:maire@ville.neuville.qc.ca)

- Préfet de la MRC de Portneuf
- Président de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
- Comité exécutif
- Loisirs et vie communautaire
- Projets structurants
- Sécurité civile et routière



### Simon Sheehy

#### Conseiller siège n° 1

[ssheehy@ville.neuville.qc.ca](mailto:ssheehy@ville.neuville.qc.ca)

- Comité consultatif d'urbanisme
- Développement culturel
- Journal municipal, site Web et page Facebook
- Loisirs et vie communautaire



### Jean-Pierre Soucy

#### Conseiller siège n° 2

[jpsoucy@ville.neuville.qc.ca](mailto:jpsoucy@ville.neuville.qc.ca)

- Pro-maire
- Comité exécutif
- Infrastructures municipales
- Projets structurants
- Ressources humaines
- Sécurité civil



### Marie-Michelle Pagé

#### Conseillère siège n° 3

[mmpage@ville.neuville.qc.ca](mailto:mmpage@ville.neuville.qc.ca)

- Bibliothèque municipale et scolaire
- Bourg Saint-Louis
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Projets structurants
- Représentante de la Ville au sein de la MRC de Portneuf



### Denise Thibault

#### Conseillère siège n° 4

[dthibault@ville.neuville.qc.ca](mailto:dthibault@ville.neuville.qc.ca)

- Comité consultatif d'urbanisme
- Développement culturel
- Embellissement et valorisation du patrimoine
- Fête des bénévoles



### Dominic Garneau

#### Conseiller siège n° 5

[dgarneau@ville.neuville.qc.ca](mailto:dgarneau@ville.neuville.qc.ca)

- Aînés
- Fête des bénévoles
- Fêtes gourmandes Desjardins
- Loisirs et vie communautaire
- Sécurité incendie



### Carl Trudel

#### Conseiller siège n° 6

[ctrudel@ville.neuville.qc.ca](mailto:ctrudel@ville.neuville.qc.ca)

- Fêtes gourmandes Desjardins
- Infrastructures municipales
- Sécurité incendie
- Travaux publics

## À PROPOS DU JOURNAL

**Date de tombée de la prochaine parution : lundi 3 juin**  
**Parution : lundi 17 juin**

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celle de la municipalité.



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Enfin, la saison estivale est à nos portes ! Nous avons bien mérité ce soleil que nous apporte le printemps et ce sera d'ailleurs une belle occasion de célébrer l'arrivée du beau temps lors de la traditionnelle Fête des voisins le samedi 8 juin 2019.

Comme mentionné dans la dernière édition du Soleil Brillant, la Ville de Neuville s'est associée avec l'équipe de la Société Provancher pour l'organisation de l'édition 2019 de cette fête. Une programmation diversifiée a été élaborée par nos deux organisations et nous sommes confiants qu'elle vous plaira grandement! Vous trouverez tous les détails dans cette édition du Soleil Brillant.

Je vous réitère mon invitation à y participer en grand nombre et ce sera, comme toujours, avec un immense plaisir que j'y serai pour vous rencontrer et échanger avec vous.

## Grand dévoilement pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société Provancher

Le site exceptionnel qui nous accueillera le 8 juin prochain profitera sous peu d'investissements considérables. J'ai d'ailleurs eu le privilège de me joindre à l'organisation de la Société Provancher pour dévoiler officiellement l'esquisse du nouveau pavillon et de l'ensemble de l'aire d'accueil du Marais Léon-Provancher.



Crédit photo : Nicole Bruneau

Lieu réputé pour la pratique de l'ornithologie, attrait touristique reconnu et accès privilégié au fleuve pour la population neuvilloise ; le projet visant à bonifier l'expérience des visiteurs est accueilli par l'ensemble du conseil avec beaucoup de fierté. Voici d'ailleurs les esquisses dévoilées le 2 mai dernier (couverture).



Crédit photo : Parka

Quelques étapes restent à franchir avant la construction de ce beau bâtiment, dont l'étape primordiale de la recherche de financement. Nous serons une fois de plus très à l'affût afin de profiter des sommes d'argent disponibles pour la mise en place de projets structurants pour le milieu. Profitez de notre activité du 8 juin pour découvrir ou redécouvrir la réserve naturelle du Marais Léon-Provancher, un joyau neuvillois !

## Assemblée annuelle de la bibliothèque Félicité-Angers

Pour conclure, j'ai eu l'honneur de participer à l'assemblée annuelle de la bibliothèque Félicité-Angers le 5 mai dernier et de constater, une fois de plus, l'implication exemplaire de nombreux bénévoles.

Avec notre bibliothèque, modèle envié par plusieurs villes et municipalités, Neuville démontre une fois de plus son dynamisme et le savoir-faire de ses citoyens.

## MOT DU MAIRE (SUITE)



En mon nom personnel et au nom de la Ville de Neuville, je transmets mes remerciements les plus sincères à tous les bénévoles de la bibliothèque mais également aux bénévoles de nos nombreux organismes qui animent notre belle ville.

Sincèrement,

Bernard Gaudreau

Maire

## ANIMAUX DE COMPAGNIE, BON VOISINAGE ET RÉGLEMENTATION.

Dans le but de favoriser le bon voisinage, la Ville de Neuville s'est dotée de règlement en matière d'animaux de compagnie.

Nous tenons à vous informer qu'il est nécessaire de tenir votre chien en laisse lors de vos sorties dans un espace public. Qu'il s'agisse de promener l'animal ou d'une sortie au parc, votre chien doit en tout temps être sous votre contrôle. Vous devez également vous assurer que ce dernier ne sorte pas de votre propriété lorsqu'il est à l'extérieur. Certaines personnes peuvent être incommodées par les fuites d'un animal en liberté.

Prenez également note qu'il est de votre responsabilité de ramasser les matières fécales de votre chien immédiatement lorsque ce dernier se trouve hors de votre propriété. Qu'il s'agisse d'un terrain public ou privé, la Ville de Neuville tient à conserver un niveau de propreté et d'esthétisme élevé pour ces concitoyens.

Finalement, la réglementation municipale ne fait que reprendre les normes de civisme habituelles afin que vous, votre chien, et vos concitoyens puissent bénéficier d'un milieu de vie agréable. Pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme de la Ville de Neuville.



## AVIS DE DÉCÈS



Monsieur **Maurice Rodrigue** est décédé le 12 avril à l'âge de 86 ans.

Monsieur **Claude Fitzback** est décédé le 19 avril à l'âge de 89 ans. Il était le conjoint de madame Suzanne D'Anjou.

Monsieur **Armand Martin** est décédé le 27 avril 2019 à l'âge de 89 ans.

*Nos sincères condoléances  
aux familles éprouvées.*



1245, Route 138  
Neuville (Québec) GOA 2R0

Tél. : 418 876-2880  
Télec. : 418 876-3308

maximepoulin@rochetteexcavation.com

RBQ : 8251-4308-51

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Voici un résumé des principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance du 6 mai 2019.

### Adoption de projets et de règlements

Le conseil municipal a adopté le règlement modifiant le traitement des élus municipaux; le règlement créant un programme d'aide complémentaire à AccèsLogis Québec, le règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 100.5, et les deuxième projets des règlements d'urbanisme suivants : 104.18 autorisant les usages habitation collective, administration publique, services médicaux et sociaux et autres en zone Pa-6; 104.21 agrandissant la zone mixte en milieu agricole M/a-2 à même la zone A-7; 104.22 remplaçant la zone Fo/u-1 par la zone Ra-21; et le projet de règlement RMU-2019.

### Demandes d'aide financière

Le conseil a autorisé la demande d'aide financière aux projets structurants pour le projet d'habitation communautaire pour retraités. L'autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière pour la rénovation de la salle des Loisirs à la MRC de Portneuf a été donnée.

### Approbaton Régie

Le conseil a approuvé le règlement d'emprunt de la RRGMRP en vue de la construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement.

### Nomination

Le conseil a nommé le directeur du Service des travaux publics et l'inspecteur au Service de l'urbanisme pour qu'ils exercent les pouvoirs prévus à l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*.

### Embauches

Les embauches suivantes ont été confirmées par le conseil aux postes suivants : inspectrice (étudiante) au Service de l'urbanisme, Stéphanie Aubé; journalier (étudiant) au Service des travaux publics, Émile Gravel; préposé aux terrains de tennis (étudiant), Alexandre Mainguy et Alexis Verreault en remplacement; moniteurs (trices) au camp de jour : Rosalie Garneau, Joannie Thériault, Olivier Garneau, Alexandre Bertrand, Kim Bédard, Andréanne Bouchard, Marie-Pier Bouchard, Laurie Brière, Charles-Olivier Côté, Andréanne Dumont, Jeanne Drouin, Émilie Fontaine, Anna-Laurence Guenette, Marillon Girard, Molly Girard, Marlyse Hummel, Marie-Pier Laflamme, Nathan Lajoie, Gabrielle Lopez, Nicolas Marcotte, Anthony Papillon, Samuel Paquet, Ozalic Picard, Mathilde Tiberj.

### Procédure – appel d'offres public

Une procédure de plainte dans le cadre d'adjudication des contrats suite à un appel d'offres public a été adoptée.

### Participation

Le remboursement des dépenses pour la participation de deux élus au Colloque les Arts et la Ville a été autorisé.

### Octroi de contrat

Le contrat pour les services d'arpentage dans le cadre du projet d'habitation communautaire a été donné à Éric Lortie, a. g.

### Aide financière

Le conseil a versé les aides financières suivantes : 250 \$ dans le cadre du Relais pour la vie, 325 \$ à l'Association des gens d'affaires

pour leur activité réseautage, et un maximum de 2000 \$ à la bibliothèque pour l'achat de sacs réutilisables.

### Service incendie

La permanence de 5 pompiers a été confirmée soit, Geneviève Alexandre-Chateau, Jean-François Lachance, Kevin Turbis, Robin Fougere et Samuel Plourde.

### Appui

Le conseil a donné son appui pour un accès à l'autoroute 40 via la route Girard à St-Augustin.

### Dérogation mineure

Le conseil municipal a accordé les demandes de dérogation mineure pour la propriété située au 184 rue du Cap afin de permettre un agrandissement empiétant sur les marges de recul et un toit plat.

### Travaux

L'autorisation de travaux d'aménagement au terrain de soccer du Fleuve a été donnée permettant le remblai.

### Autorisations de paiement

Le conseil a autorisé les paiements suivants : le 6e versement (51 274.75 \$) pour le contrat de déneigement des rues à Rochette Excavation inc.; le paiement pour les services de la Sûreté du Québec, le 2<sup>e</sup> versement de la quote-part de la MRC de Portneuf (86 635 \$).

### Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 3 juin 2019  
à 19 h 30

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF
**AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUITE À L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 104.21 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 104**
**1. Objet du projet de règlement**

Lors de sa séance ordinaire tenue le 6 mai 2019, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 104.21 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 104 afin d'agrandir la zone mixte en milieu agricole M/a-2 à même une partie de la zone agricole dynamique A-7 ».

Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à agrandir la zone mixte en milieu agricole M/a-2 à même une partie de la zone agricole dynamique A-7. Une carte montrant la zone visée A-7 et les zones contiguës est présentée au point 7.

**2. Demandes de participation à un référendum**

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement les contenant soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., E-2.2). Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau municipal situé au 230 rue du Père-Rhéaume, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

**3. Conditions de validité d'une demande**

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone ou le secteur de zone d'où elle provient ;
- indiquer clairement les coordonnées des signataires (adresse de résidence) ;
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone ou du secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas

contraire, par au moins la majorité d'entre elles ;

- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard le 29 mai 2019 16 h.**

**4. Personnes intéressées**

Est une personne habile à voter de la municipalité ou, selon le cas, du secteur concerné toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., E-2.2) et remplit une des deux conditions suivantes :

1. être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec ;
2. être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé sur le secteur concerné.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé dans le secteur concerné, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1) ;

Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q., E-2.2) s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

**5. Consultation du projet**

Ce second projet de règlement peut être consulté aux heures régulières de bureau de la municipalité située au 230 rue du Père-Rhéaume, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

**6. Absence de demande**

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune

demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## 7. Croquis de la zone visée et des zones contiguës

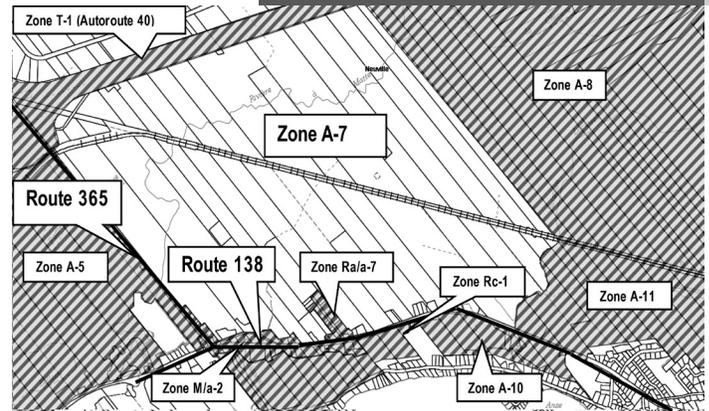
**Zone visée :** A-7

**Zones contiguës :** A-5, A-8, A-9, A-10, M/a-2, R/a-7, Rc-1

**DONNÉ À NEUVILLE**, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

Lisa Kennedy

Directrice générale et greffière



## AVIS PUBLIC

### PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE PORTNEUF

**AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SUITE À L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 104.22 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 104**

#### 1. Objet du projet de règlement

Lors de sa séance ordinaire tenue le 6 mai 2019, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 104.22 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 104 afin de remplacer la zone forestière-urbaine Fo/u-1 par une zone résidentielle de faible densité Ra-21 ».

Ce second projet de règlement contient des dispositions visant à remplacer la zone forestière-urbaine Fo/u-1 par une zone résidentielle de faible densité Ra-21. Une carte montrant la zone visée Fo/u-1 et les zones contiguës est présentée au point 7.

#### 2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement les contenant soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., E-2.2). Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau municipal situé au 230 rue du Père-Rhéaume, du lundi au vendredi de

8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

#### 3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone ou le secteur de zone d'où elle provient;
- indiquer clairement les coordonnées des signataires (adresse de résidence);
- être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone ou du secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard le 29 mai 2019 16 h.**

#### 4. Personnes intéressées

Est une personne habile à voter de la municipalité ou, selon le cas, du secteur concerné toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., E-2.2) et remplit une des deux conditions suivantes :

1. être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec ;
2. être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), situé sur le secteur concerné.



Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

Être propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé dans le secteur concerné, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1);

Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q., E-2.2) s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

## 5. Consultation du projet

Ce second projet de règlement peut être consulté aux heures régulières de bureau de la municipalité située au 230 rue du Père-Rhéaume, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

## 6. Absence de demande

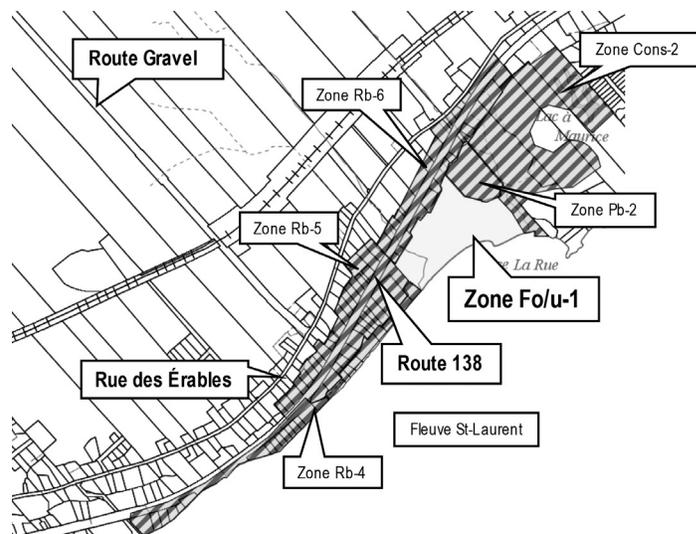
Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes

habiles à voter.

## 7. Croquis de la zone visée et des zones contiguës

**Zone visée :** Fo/u-1

**Zones contiguës :** Rb-4, Rb-5, Rb-6, Pb-2, Cons-1, Cons-2



**DONNÉ À NEUVILLE**, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

*Lisa Kennedy*

*Directrice générale et greffière*

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF



### AVIS PUBLIC DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 113

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière de la susdite municipalité,

**QUE** lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2019, le conseil municipal de la Ville de Neuville a adopté le règlement intitulé «Règlement numéro 113 créant un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec* ».

**QUE** le présent règlement est déposé au bureau municipal situé au 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;

**QUE** le règlement entre en vigueur selon la loi.

**DONNÉ À NEUVILLE**, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

*Lisa Kennedy*

*Directrice générale et greffière*

**AVIS PUBLIC**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF



**CONSULTATION PUBLIQUE POUR UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 3 juin 2019 à 19 h 30** à la salle Plamondon située à l'hôtel de ville, 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville.

La demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au **367 chemin Lomer** consiste à :

- Autoriser la construction d'un garage isolé d'une hauteur de 6.10 m, alors que la sous-section 7.2.4 du règlement de zonage numéro 104 portant sur la hauteur maximale des garages privés isolés stipule que la hauteur maximale d'un garage privé isolé est de 5 m, et ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal.

Les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande et ainsi faire part de toute question ou observation.

L'avis concerne le projet mentionné ci-dessus et la décision sera prise par le conseil municipal après l'assemblée publique de consultation.

Cependant, toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec l'inspecteur du Service de l'urbanisme au 418 876-2280 poste 223.

**DONNÉ À NEUVILLE**, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

Lisa Kennedy

Directrice générale et greffière

**AVIS PUBLIC**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF



**CONSULTATION PUBLIQUE POUR UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 3 juin 2019 à 19 h 30** à la salle Plamondon située à l'hôtel de ville, 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville.

La demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au **1185 route 138** consiste à :

- Autoriser un agrandissement du bâtiment commercial en cour latérale côté est portant la marge de recul latérale à 1.52 m, alors que le feuillet des normes B-14 du règlement de zonage numéro 104, stipule que la marge de recul latérale minimale à respecter est de 3 m pour la zone M/a-2.

Les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande et ainsi faire part de toute question ou observation.

L'avis concerne le projet mentionné ci-dessus et la décision sera prise par le conseil municipal après l'assemblée publique de consultation.

Cependant, toute personne désirant obtenir des informations spécifiques relativement à cette demande peut communiquer avec l'inspecteur du Service de l'urbanisme au 418 876-2280 poste 223.

**DONNÉ À NEUVILLE**, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

Lisa Kennedy

Directrice générale et greffière



**QUINCAILLERIE  
NEUVILLE 1989 INC.**

206, rue de l'Église  
Neuville, Qc G0A 2R0

**Jasmin Legros  
Marie-Claude Morneau**  
Propriétaires

Tél.: (418) 876-2626

Fax: (418) 876-0014

Courriel: quincailleterie-neuville@videotron.ca

*Plomberie Neuville inc.*

**CONSTRUCTION - RÉNOVATION**

**INSTALLATION - ENTRETIEN - RÉPARATION**

CHAUFFE-EAU GIANT GARANTIE 8 ANS

**418-809-2647**



Prop.: Yanick Gauthier

R.B.Q. : 8350-8093-18

## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUFAVIS PUBLIC DE PROMULGATION  
RÈGLEMENT NUMÉRO 11.7

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière de la susdite municipalité,

**QUE** lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2019, le conseil municipal de la Ville de Neuville a adopté le règlement intitulé «Règlement numéro 11.7 visant à modifier certaines dispositions du règlement numéro 11.6 pourvoyant au traitement des élus municipaux de la Ville de Neuville ».

**QUE** le présent règlement est déposé au bureau municipal situé au 230 rue du Père-Rhéaume à Neuville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;

**QUE** le règlement entre en vigueur selon la loi.

**DONNÉ À NEUVILLE**, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de mai 2019

*Lisa Kennedy*

*Directrice générale et greffière*

## À L'AGENDA – EN BREF

<b>Ciné-Parlotte – Vues de Neuville</b>	21 mai
<b>Concert des élèves de l'École de musique Denys-Arcand</b>	24 mai
<b>Concert du printemps – Chœur Neuillois</b>	26 mai
<b>Salon Expo – Cercle de Fermières Neuville</b>	1 <sup>er</sup> juin
<b>Séance du conseil municipal</b>	3 juin
<b>Assemblée générale annuelle – Maison des jeunes</b>	5 juin
<b>Souper et réunion au Domaine des 3 Moulins – Cercle de Fermières de Neuville</b>	5 juin
<b>Causeries – Espace Art Nature</b>	6 juin
<b>Atelier de musique ancienne – Vues de Neuville</b>	7 juin
<b>Fête des voisins – Marais Léon-Provancher</b>	8 juin
<b>Navette Or</b>	11 juin
<b>Party de fin d'année des 10-11 ans – Maison des jeunes</b>	14 juin
<b>Ciné-Parlotte – Vues de Neuville</b>	18 juin

INSPECTRICE AU SERVICE  
DE L'URBANISME

Lors de la séance du conseil municipal du 6 mai dernier, la Ville de Neuville a confirmé l'embauche de madame Stéphanie Aubé à titre d'inspectrice au Service de l'urbanisme pour la période estivale.

Mme Aubé sillonnera le territoire tout au long de l'été afin de s'assurer du respect de la réglementation. Elle portera en tout temps une identification l'autorisant à se retrouver sur votre propriété dans le cadre de ses fonctions.

Vous pouvez la contacter par courriel à l'adresse suivante : [inspecteur@ville.neuville.qc.ca](mailto:inspecteur@ville.neuville.qc.ca) ou par téléphone au 418 876-2280 poste 267.

Bienvenue à Neuville Stéphanie!

## À TOUS LES UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC

### Réglementation concernant l'eau potable

La Ville de Neuville a le devoir de faire respecter la réglementation, et ce, afin d'assurer à la population une quantité suffisante d'eau potable pour la consommation et la protection contre les incendies.

Nous désirons vous informer que toute utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal, par quelque moyen que ce soit ou par tout type d'équipement, et ce, aux fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est permise du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année selon les conditions suivantes :

#### ENTRE 20 H ET 23 H LES JOURS SUIVANTS :

**Lundi, mercredi et vendredi : adresses dont le numéro civique est IMPAIR**

**Mardi, jeudi et samedi : adresses dont le numéro civique est PAIR**



Pour l'installation de tourbe ou pour l'ensemencement, communiquez avec nous afin d'obtenir un permis au 418 876 2280 ou complétez une demande en ligne à <http://www.ville.neuville.qc.ca/service-aux-citoyens/permis/>

### OUVERTURE DE VOTRE ENTRÉE DE SERVICE (AQUEDUC)

Prenez note que vous devez prendre rendez-vous au préalable (délai de 24 heures) afin de planifier l'ouverture d'eau de votre entrée de service du réseau d'aqueduc.

Pour les résidences secondaires, en début et fin de saison, la procédure demeure inchangée. Le service se fait toujours le vendredi. Vous devez appeler le jeudi avant midi.

*Olivier Coulombe*  
Directeur des travaux publics

### PROCHAINE NAVETTE OR

**11 juin**

### GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

Comme à tous les printemps, les gens ont l'habitude de faire un grand ménage à l'intérieur des maisons, de même, il serait important de le faire à l'extérieur. À cet effet, nous aimerions vous sensibiliser à certains irritants rencontrés lors de nos tournées printanières sur le territoire.



Différents articles traînent parfois dans les cours, tels que : laveuse, sècheuse, matelas, ferrailles, voitures abandonnées, tondeuses, amas de branches, moteurs, etc. Sachez qu'il existe à Neuville un site d'enfouissement (418-876-2714 [www.laregieverte.ca](http://www.laregieverte.ca)) et des cimetières d'automobiles.

De plus, nous désirons vous informer qu'il est formellement interdit de déverser de la peinture, des huiles et autres produits nocifs dans les tuyaux d'égout sanitaire et pluvial. Ces rejets, ainsi que l'évacuation des eaux usées, sont également interdits dans les cours d'eau municipaux et dans les fossés.

Le service de l'urbanisme vous remercie.

## UN MOT DE LA BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS

### Club de lecture Livrons-nous

Les personnes intéressées à échanger à propos de leurs lectures préférées dans une ambiance amicale et décontractée sont invitées à se joindre au club de lecture Livrons-nous. Sous le thème « lecture du premier roman d'un(e) auteur(e) et d'un autre subséquent », la prochaine rencontre aura lieu le lundi 10 juin, à 19 h 15, dans les locaux de la bibliothèque. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Lise Gauvin (418 876-3075) ou Hélène Matte (418 876-3197).

### Club de scrabble

Tous les jeudis, la bibliothèque sert de lieu de rencontre aux amateurs de scrabble. Offertes gratuitement, les séances, en formule duplicate, débutent à 19 h et ne nécessitent aucune inscription préalable ni obligation de se présenter sur une base régulière. Vous êtes par contre prié(e) d'apporter votre jeu. Pour information : Carole Bernier (418 876-2603).

### Arrivage du Réseau BIBLIO

Un nouvel arrivage de livres en provenance du Réseau BIBLIO vient d'être intégré à nos rayons. Une

visite à la bibliothèque s'imposera donc afin que vous puissiez prendre connaissance des 1 700 titres reçus (pastilles vertes). Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à consulter le site Internet du Réseau au [www.mabibliotheque.ca/neuville](http://www.mabibliotheque.ca/neuville).

### Faites l'expérience Protégez-vous !

Saviez-vous qu'un abonnement à la bibliothèque vous permet d'accéder au site web de Protégez-vous, et ce, tout à fait gratuitement? Vous y trouverez :

- Tous les tests effectués sur plus de 8 500 produits;
- Des guides publiés annuellement;
- Des articles traitant de sujets variés.

Pour accéder à ce service, rendez-vous à l'adresse [www.mabibliotheque.ca/cnca](http://www.mabibliotheque.ca/cnca) et repérez l'onglet « Livres & ressources numériques ». Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP pour accéder à la ressource. Laissez les experts vous éclairer !

### Horaire estival

Prenez note qu'à compter du lundi 17 juin, et ce, jusqu'au samedi 7 septembre inclusivement, les heures d'ouverture de la biblio-



thèque seront réduites. Pour la période estivale, les services seront interrompus en avant-midi les mardis et jeudis, mais maintenus en après-midi, soit de 13 h à 16 h 30.

*Johanne Martin,  
responsable des communications  
à la bibliothèque Félicité-Angers*

### Heures d'ouverture de la bibliothèque

- Lundi de 19 h à 21 h
- Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Mercredi de 19 h à 21 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Suivez-nous sur facebook et à [mabibliotheque.ca/neuville](http://mabibliotheque.ca/neuville)

**C** CARRELAGES  
**P** PORTNEUF  
**I** INC.

1232, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0

TUILE • CÉRAMIQUE  
MARBRE • GRANIT  
POSE

Jean Côté

Sur rendez-vous  
(418) 876-2054

Licence RBQ  
2422-1194-46



dépositaire du greffe de  
Maurice Grenier A.G.



**Éric Lortie**  
Arpenteur-Géomètre inc.

2, Place de l'Église  
Cap-Santé (Québec)

Tél.: 418 285-3252  
Tél.: 418 876-2042

courriel : [eric@lortieag.com](mailto:eric@lortieag.com)

**Inscription**  
**Session été**  
**Préinscription automne**

École de Musique  
**ÉMDA**  
 Denys-Arcand

ÉTÉ : Guitare, Ukulele, batterie, percussion, chant, piano,  
 harmonica, violoncelle, basse, contrebasse, trompette  
 AUTOMNE : + violon, mandoline, Cor, Trombone, Tuba

### Session d'été 6 semaines

Entre le 19 mai au 29 juin 2019

Enfant : 148\$      Adulte : 154\$

### Session d'automne 13 semaines

Début semaine du 1<sup>er</sup> septembre

Enfant : 319\$      Adulte : 332\$

Cours de 60 minutes, possibilité de 45 ou 30

Pour de plus amples informations, 418-286-6941

Inscription en ligne

<http://ecoledemusiquedenysarcand.ca/formulaire-dinscription/>

**ÉMDA**  
 École de Musique Denys-Arcand

## Concert

des élèves de Neuville

Individuel et parascolaire

**Vendredi 24 mai**

**19h30**

**Église de Neuville**

**Admission - 5\$**

12 ans et moins - gratuit



Le Choeur Neuvilleois

Présente

Son concert du printemps

Le 26 mai 2019 à 14 heures

À l'église de Neuville

Sous la direction de

Christiane Roy

Au piano

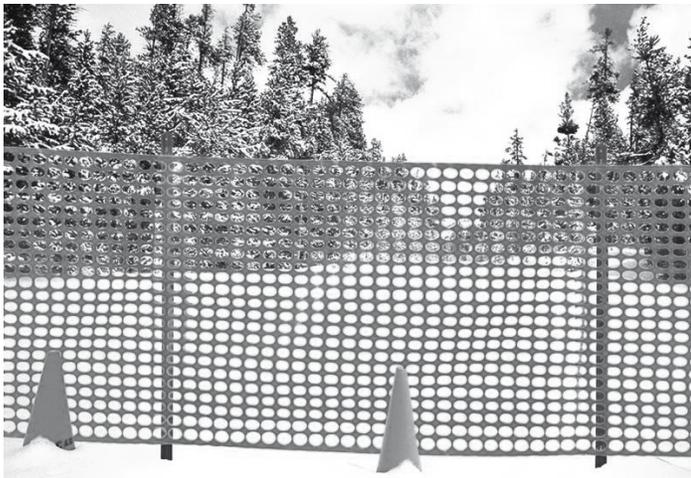
Ghislain Dubé

Entrée libre

Contribution volontaire

## ABRI D'HIVER ET CLÔTURE À NEIGE

Les abris d'hiver pour automobile ou porte d'entrée ainsi que toute installation de clôture à neige sont autorisés dans toutes les zones pour la période du 15 octobre d'une année au **15 mai** de l'année suivante.



## MARCHÉ AUX PUCES

**Samedi 15 juin 2019 de 8 h à 16 h**

Rue des Érables, Neuville

Vous pourrez vous installer du côté nord tout au long de la rue des Érables. Chaque personne est responsable de sa table et de son emplacement.

Une initiative de monsieur Michel Turgeon (418 876-2104). En cas de mauvais temps, l'événement sera remis au dimanche 16 juin.



### Avis aux acériculteurs

## Récupération de la tubulure d'érablière



**La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf récupère maintenant la tubulure d'érablière.**

#### FONCTIONNEMENT :

- Assurez-vous que la tubulure soit propre et sans contaminants (terre, feuilles, etc.)
  - Enlevez tous les raccords de métal ou toute pièce de métal.
- Note : Les chalumeaux et raccords en plastique sont acceptés.

☛ Sans frais

☛ Aucune limite de quantité

Le plastique sera séparé, granulé et ensuite envoyé aux recycleurs pour être transformé en différents objets tels que drain agricole, contenant non-alimentaire, composante de balançoire, tuteur pour arbuste, etc.

Service offert uniquement aux citoyens des municipalités membres de la Régie (avec preuve de résidence).

Rendez-vous à l'un des écocentres suivants :

**Neuville**  
1310, chemin du Site

**St-Raymond**  
590, chemin Bourg-Louis

**St-Alban**  
180, route 354

**St-Ubalde**  
570, rang St-Paul



Visitez  
**laregieverte.ca**

**Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf**

*Les*  
**Serres Giguère**

Neuville



**Nous avons de tout pour votre jardin**

Plants de légumes (à partir de 1.69 \$)

Semences (WH perron)

Engrais / compost

Fines herbes

**Grand choix d'annuelles/vivaces /arbustes**

Plus de 25 choix à 2.50 \$ le paquet de 6

Jardinières (à partir de 9.99 \$)

Arrangements de fleurs en pots décoratifs

Vivaces (à partir de 1.69 \$)

**PROMOTION À VENIR**

*En vigueur à partir du samedi 25 mai*

**Géraniums 1.49 \$**

*Couleurs variées*



## FORMATION GARDIENS AVERTIS &amp; PRÊTS À RESTER SEULS

FORMATION  
GARDIENS AVERTISSamedi 1<sup>er</sup> juin 20198 h 30 à 16 h 30 à la salle Plamondon  
de l'hôtel de ville**Coût :** 60 \$ / personne**Clientèle :** 11 ans et plus (au moment de la formation)**Durée :** 8 heures de formation (incluant 30 minutes  
pour la période du dîner)Es-tu prêt à occuper ton premier emploi en tant que  
gardien(ne) d'enfants ?**Contenu du cours :** droits et responsabilités des gar-  
diens, soins de base à prodiguer aux bébés et aux  
tout-petits, techniques pour favoriser l'entente avec des  
enfants d'âges différents, urgence et premiers soins,  
sécurité et prévention.**Matériel inclus :** manuel « Gardiens avertis », mini-  
trousse, carte d'attestation (Croix-Rouge canadienne).**À apporter :** un lunch froid pour le dîner (30 minutes).**Min :** 8 **Max :** 20

Le cours est payable lors de l'inscription et n'est pas remboursable (même en cas d'absence de l'enfant). La période d'inscription se termine le **24 mai 2019**. Déposez cette fiche dans la trappe courrier à l'hôtel de ville accompagnée de votre paiement ou présentez-vous à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture. Payable par chèque au nom de la ville de Neuville ou par débit au bureau de l'hôtel de ville.

FORMATION PRÊTS  
À RESTER SEULS

Dimanche le 2 juin 2019

9 h à 15 h à la salle Plamondon de l'hôtel  
de ville**Coût :** 60 \$ / personne**Clientèle :** Être âgé d'au moins 9 ans ou avoir complété  
la 3<sup>e</sup> année au moment de la formation.**Durée :** 6 heures de formation (incluant 30 minutes  
pour la période du dîner)**Contenu du cours :** Vise à doter les jeunes de compé-  
tences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant  
leur capacité à assurer leur propre sécurité. Les par-  
ticipants apprendront à bien réagir à toutes sortes de  
scénarios, que ce soit dans leur communauté ou à la  
maison, et seront ainsi prêts à rester seuls!**Matériel inclus :** Cahier d'activités « Prêts à rester  
seuls » et carte d'attestation (Croix-Rouge canadienne).**À apporter :** un lunch froid pour le dîner (30 minutes).**Min :** 8 **Max :** 20

## PARCS ET LIEUX PUBLICS



La Ville de Neuville met à la disposition des citoyens et assure l'entretien de plusieurs parcs et terrains sportifs extérieurs. Terrains de pétanque, de volleyball, de soccer et de basketball, jeux de fer et aires de

jeux d'eau et de pique-nique ainsi que les modules de motricité sont disponibles de juin à octobre. Profitez de ces installations mises à votre disposition gratuitement !

Afin d'assurer la tranquillité et le respect du voisinage, nous vous demandons de cesser vos activités entre 23 h et 7 h dans l'ensemble des parcs et lieux publics de la ville.

Pour consulter les différentes installations disponibles, visitez la sec-

tion «loisirs» de notre site Web au : <http://www.ville.neuville.qc.ca/loisirs-et-activites/parcs-et-lieux-publics/>.

Gymnase de l'école  
Courval

Les activités libres et le badminton libre au gymnase de l'école Courval sont maintenant terminés pour la saison estivale.

## FÊTE CHAMPÊTRE DES VOISINS



Société  
Provancher

100<sup>e</sup> anniversaire

**Samedi 8 juin 2019  
de 10h à 16h**

### Marais-Léon-Provancher

« Charmants voisins », fête champêtre soulignant les 100 ans de la Société Provancher!

Dans le cadre de la Fête des voisins et afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société Provancher, la Ville de Neuville s'est associée à l'organisme pour élaborer une programmation 2019 des plus attrayantes sur le site enchanteur du Marais-Léon-Provancher. Venez nombreux à ce grand pique-nique familial ! Voici le programme que nous avons préparé pour vous :

#### Visitez nos différents kiosques :

- Bricolage d'oiseaux avec nos animatrices
- Information « Oiseaux champêtres »

- Nichoirs destinés à la chasse à la sauvagine
- Distribution d'arbres (gratuit)

#### Visites guidées du site :

Deux visites guidées vous permettront de vous initier à l'observation ornithologique. L'heure des visites est à venir, présentez-vous à l'aire d'accueil pour profiter de cette visite !

#### Assemblage de maisonnettes d'oiseaux en famille :

Avec l'aide de bénévoles, venez confectionner votre nichoir à rapporter à la maison !

10 h 30 à 11 h 30 thème : merle bleu

12 h 30 à 13 h 30 thème : hirondelle

13 h 45 à 14 h 45 thème : crécerelle

L'inscription est requise pour participer aux ateliers de construction de nichoirs en famille. Pour vous inscrire, contactez Mylène Robitaille à la Ville de Neuville par courriel : [mrobitaille@ville.neuville.qc.ca](mailto:mrobitaille@ville.neuville.qc.ca) ou par téléphone : 418 876-2280 poste 229 pour réserver votre place (une place par famille). Faites vite,



les places sont limitées. Date limite d'inscription : le 7 juin 2019.

La journée aura lieu beau temps mauvais temps, le samedi 8 juin 2019 de 10h à 16h.

L'activité est gratuite ! Apportez votre pique-nique. De l'eau sera offerte sur place mais par souci de l'environnement, nous vous demandons d'apporter votre bouteille d'eau réutilisable. De plus, les 100 premières personnes se verront remettre une bouteille d'eau réutilisable.

Pour obtenir plus d'information, consultez le site Internet de la ville : [www.ville.neuville.qc.ca/](http://www.ville.neuville.qc.ca/).



Photo : Canards branchus par Guy Trecia

## CAMP DE JOUR 2019

### « Comme par magie »

Le monde merveilleux de la magie et de la sorcellerie, est peuplé d'innombrables personnages fantastiques. Ainsi, Alice du pays des Merveilles, Harry Potter, Dorothée et le magicien d'Oz se côtoient « Comme par Magie ». Ceux-ci feront littéralement rêver vos enfants pendant tout l'été.

L'équipe d'animation est composée de 24 moniteurs. Ils sont prêts à

faire vivre des moments magiques à tous les enfants qui participeront au camp de jour de Neuville.

*Mali alias Doris Bélanger*

*Animatrice en loisirs et coordonnatrice  
CDJ 2019*

**N.B.** Pour les inscriptions faites après la date limite, soit après le 2 mai 2019 des frais de 15 \$ par enfant seront ajoutés à la tarification établie. De plus, après le 1<sup>er</sup> juin, vous ne pourrez plus inscrire vos

enfants au camp de jour. Consultez tous les détails sur notre site internet au : [www.ville.neuville.qc.ca](http://www.ville.neuville.qc.ca).



## RAPPEL – REMBOURSEMENT DE COURS EXTÉRIEURS

### LES CONDITIONS DU REMBOURSEMENT

Voici les conditions à respecter afin d'obtenir un remboursement pour les cours suivis à l'extérieur :

- Le cours doit être **offert par une autre municipalité** (inclus à la programmation du service des loisirs) et ne pas être dispensé par la Ville de Neuville
- Le cours doit être suivi sur une **période minimale de 8 semaines** consécutives (exceptionnellement 5 semaines pour les cours de ski ou de planche à neige).
- Le cours doit être suivi par une personne de **17 ans et moins** ;
- Les demandes de remboursement doivent être transmises dans l'année au cours de laquelle les cours se terminent. Si le cours s'échelonne sur deux ans, la demande de remboursement doit être déposée avant le **31 décembre** de la dernière année durant la-

quelle le cours est dispensé.

Le **reçu d'inscription** ou **une copie lisible** (obligatoire) doivent être acheminés à la ville et contenir les informations suivantes :

- le nom et/ou logo et l'adresse de **l'organisme** qui dispense le cours;
- **le titre** du cours ou de l'activité;
- le **nom** de l'enfant et sa **date de naissance**;
- le **montant payé**;
- les **dates** de début et de fin de l'activité ou la **durée** ;
- **la différence** du tarif résident et du tarif non-résident. (Une preuve provenant de la programmation officielle de la municipalité peut aussi être jointe si cette différence n'est pas indiquée sur le reçu. Cette dernière doit contenir la date de la session correspondant au reçu.

Deux méthodes s'offrent à vous pour nous faire parvenir vos **reçus** :

- En personne, les reçus doivent être déposés à la réception du bureau municipal;
- Par courriel, à l'adresse suivante [mun@ville.neuville.qc.ca](mailto:mun@ville.neuville.qc.ca). Veuillez svp indiquer dans l'objet du courriel : **cours extérieur**.

La demande de remboursement sera alors analysée par le Service des loisirs pour approbation. Les paiements seront émis à l'ordre du parent qui a payé le cours et sera transmis suite à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le montant du remboursement que vous recevrez correspondra au coût supplémentaire que vous avez payé par rapport au résident de la municipalité qui offre le cours.

Le remboursement devra être minimalement de 20 \$. Un maximum de 250 \$ par enfant par cours est autorisé.

## SOCCER 2019

### Présentation de notre coordonnateur

Bonjour,

*Je me présente, Marc-Antoine Laflamme, nouveau coordonnateur du soccer à la Ville de Neuville. Ce sera une première expérience pour moi en tant que coordonnateur en chef. À l'été 2018, j'ai été assistant-coordonnateur au Club de soccer des Riverains. J'ai extrêmement hâte de vivre cette expérience ici avec vous à Neuville. Le soccer est ma passion : j'y ai joué pendant 13 ans, j'ai arbitré à Neuville pendant*

*2 ans et je suis un vrai fan de soccer professionnel ! Je serai sur les terrains tout l'été pour aider les entraîneurs lors des pratiques, assister pour les parties et arbitrer.*

*J'espère aider vos jeunes à se développer et leur transmettre ma passion !*

*Au plaisir de vous rencontrer,*

*Marc-Antoine Laflamme*

La saison de soccer 2019 a débuté la semaine dernière avec les pratiques. La Ville de Neuville souhaite la bienvenue à Marc-Antoine.



Bonne saison à tous!



**Cercle de Fermières Neuville**

# SALON EXPO

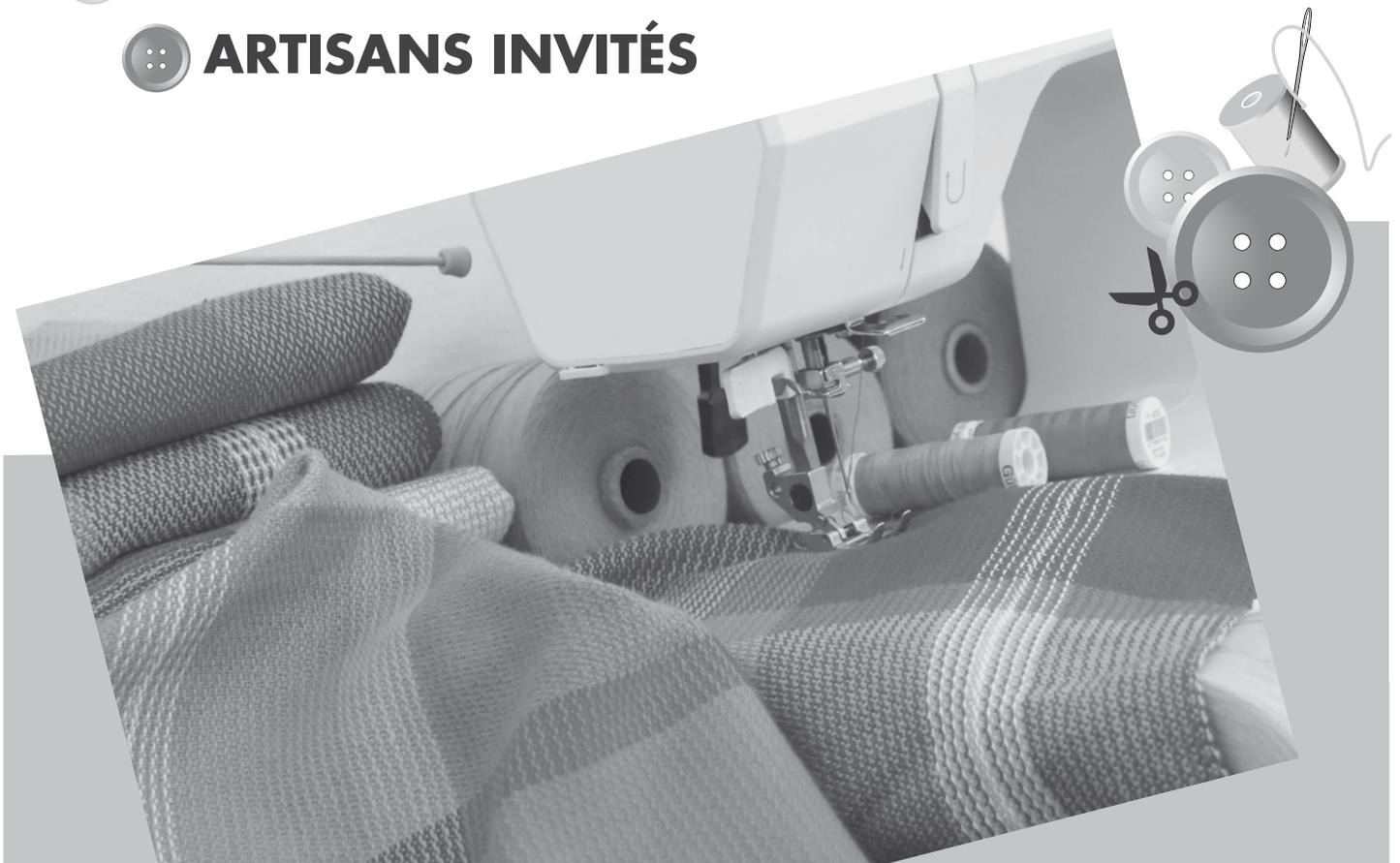
**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN 2019**

**à la Maison Rochette**

786 des Érables

**10 h à 16 h**

-  **PORTES OUVERTES, démonstrations**
-  **EXPOSITION, VENTE de travaux d'arts textiles**
-  **ARTISANS INVITÉS**



La **Fête**  
nationale  
du Québec



*Venez tous à la fête!*

## HORAIRE DES ACTIVITÉS 2019

Lundi le 24 juin

Horaire	Lieu	Activité
9h55	Église	<b>Volée des cloches</b> par la Fabrique de Neuville
15h à 16h30	Caserne des pompiers	Portes ouvertes & animation « Pompier d'un jour » par le Service des incendies
15h à 17h	Sous le préau	Atelier de Bricolage
15h à 18h	Sous le préau	Générale Patente Jeux Maboul Maquillages avec « Maquille-moi »
15h à 18h	Parc de la Famille	Animation ambulante (échassier) Tyrolienne & Jeux gonflables
15h à 22h	Stationnement de l'Hôtel de ville	Aire d'alimentation (Food Trucks, Maison des Jeunes & commerçants de Neuville)
15h30 à 17 h30	Parc de la Famille	Sculpteur de ballons
17h à 17h30	Sous le Préau	Spectacle de magie
17h30 à 18h15	Sous le Préau	Cédryk Cantin, chansonnier
18h15 à 19h10	Sous le Préau	Samajam, percussion
19h10	Sous le Préau	Cérémonie protocolaire
19h15 à 20h	Sous le Préau	« Les Débalancés », artistes de cirque
20h à 21h15	Sous le Préau	Orchestre « La bande à Joe »
21h15	Parc de la Famille	Feu de joie par le Service des incendies et le service des loisirs
21h20	Parc de la Famille	Feux d'artifice par le Service des incendies et le service des loisirs
21h30 à 22h	Sous le Préau	Orchestre « La bande à Joe »

*Cet horaire est sujet à changements sans préavis. Le programme officiel sera publié en juin.*

## BALADE-SPECTACLE «SECRETS DE MON JARDIN»



Dans les jardins du Vieux Couvent, les histoires, la musique, le chant, les marionnettes, vous conteront les extraordinaires trésors de la nature et de nos cultures autour de plusieurs artistes et conteurs de Portneuf et d'ailleurs !

**Samedi 29, dimanche 30 juin et  
lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019 à 20 h**

652 rue des Érables. Tarifs : Adulte 15\$ / Enfant (5 à 12 ans) 5\$. Apportez votre chaise.



**Rencontre interculturelle : Lundi 1<sup>er</sup>  
juillet 2019 de 13 h 30 à 20 h**, suivie  
du spectacle Secrets de mon jardin.

Au programme : Cérémonie d'accueil;  
Ateliers et jeux pour se rencontrer; La  
symbolique du tambour dans diffé-  
rentes cultures et spiritualités.

Participation suggérée : 30\$  
(spectacle compris)

**Inscriptions et réservations :** Isabelle  
Forest 418 876-2209 info@espacear-  
tnature.com

## HERBICYCLER, c'est pas compliqué!

### Comment :

- Tondez votre gazon plus fréquemment.
- Laissez les résidus de gazon sur la pelouse.
- En 48 heures, tout sera décomposé.

### Avantages :

- Diminue le temps requis pour la tonte;
- Réduit la durée d'entretien de la pelouse;
- Constitue un excellent fertilisant naturel;
- Renforce la santé de la pelouse.



**Tout le monde gagne  
à herbicycler, car cela  
permet de réaliser  
d'importantes économies  
pour le transport  
et le traitement  
de la matière.**

### Trucs simples :

Coupez le gazon pour le laisser toujours à  
une hauteur d'environ 7 centimètres  
(3 pouces).

Si la coupe est effectuée lorsque le gazon  
est long, laissez-le sécher sur place et  
utilisez-le comme engrais dans le jardin et  
les plates-bandes.

[www.laregieverte.ca](http://www.laregieverte.ca)



**RRGMRP**  
Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

C  
O  
N  
F  
É  
R  
E  
N  
C  
E

## SOS ÉNERGIE!

**Lucie Vézina**

Conférencière, formatrice et psychologue



*Vaut mieux prévenir l'épuisement que le guérir ...  
Rechargez-vous!*

Cette conférence s'adresse à celles et ceux qui se sentent actuellement à bout  
de souffle ou qui souhaitent prévenir l'épuisement. Accordez-vous un  
moment de pause et venez prendre le pouls de votre niveau actuel  
d'énergie. Repartez avec des trucs simples et pratiques pour colmater les  
fuites énergétiques rapidement et efficacement.



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
Carrefour F.M. Portneuf : 418-337-3704  
CREPP (Lise Trudel) : 418-337-6166  
carrefourfimportneuf@globetrotter.net

**Mercredi 15 mai 2019, à 19 h**

**Au Centre Multifonctionnel**  
160-2, Place de l'Église • St-Raymond

Coût : 5 \$/membre 8 \$/non-membre

## CLUB FADOQ L'OASIS DE NEUVILLE

Les lundis de juin à septembre à 19 h : Pétanque (Parc de la Maison Rochette)

Activité annulée en cas de pluie

Responsable de l'activité : Madeleine Lamothe (418-876-3613)

Le club fait relâche pour la période estivale en ce qui concerne ses activités régulières.

Pour devenir membre du club, il faut avoir 50 ans et la carte coûte 25\$ pour un an ou 45\$ pour deux années. En plus de tous les avantages d'être membre de la FADOQ, elle vous donne également droit à une multitude de rabais chez plusieurs commerçants de Neuville.

**Chaîne de bonté :** Pour permettre à chaque personne, peu importe sa condition, d'assister à nos activités, nous avons mis sur pied une chaîne de bonté afin de favoriser la participation des membres de notre club à nos activités en défrayant 50% du coût. Les personnes qui ont des demandes à faire peuvent s'adresser à la présidente Micheline Bernier au 418- 876-0046.

*Francine Beaulieu, secrétaire*

*Club FADOQ l'Oasis de Neuville – 26 avril 2019*

fadoq

régions  
de Québec et  
Chaudière-Appalaches

## VUES NEUVILLE



### Ciné-Parlotte

Presbytère de Neuville  
Gratuit

**Mardi 21 mai 2019**

L'odeur de la papaye verte  
Trần Anh Hùng  
1993  
1 h 44



À travers l'histoire de Mui, petite paysanne servante dans une famille de la ville, évocation d'une vie de femme traditionnelle vietnamienne. /Oscar du meilleur film international.

**Mardi 18 juin 2019**

OK... Laliberté  
Marcel Carrière - ONF  
1973  
1 h 52



Sans emploi ni argent, un homme de 40 ans se retrouve seul à la suite d'une querelle de ménage. Mais l'aventure s'amène sous les traits d'une fille qui se jette à son cou et le rend follement amoureux. De belles scènes d'amour et de tendresse sous la vie quotidienne à Montréal. Avec Jacques Godin et Luce Guilbeault.

### L'Atelier de musique ancienne à la sacristie!

Venez écouter de la musique exceptionnelle dans un lieu exceptionnel. Pour inaugurer notre série de spectacles Vues de Neuville invite, nous avons choisi de vous présenter des passionnés de musique d'autrefois. L'Atelier de musique ancienne, de Québec, existe depuis 40 ans. En première partie, le duo Nicole et Aubert, de Neuville.

Vendredi 7 juin, 19 h 30, à la sacristie de Neuville.

Pour plus de confort, apportez vos coussins...

Contribution volontaire



## UN FESTIN DE SAVEURS ET MUSIQUE AUX FÊTES GOURMANDES DES JARDINS DE NEUVILLE



Le temps plus clément commence à s'installer, on rêve déjà aux belles journées et soirées d'été qui se dessinent à l'horizon. Et qui dit été à Neuville dit forcément Fêtes gourmandes Desjardins de Neuville! La 8e édition de l'événement se déroulera du 23 au 25 août prochain. Le festival connaît un succès toujours grandissant et compte bien continuer de faire briller la créativité et le savoir-faire des producteurs de chez nous, tout comme le talent de nombreux artistes musicaux.

### Une nouvelle offre pour les festivaliers

L'organisation des Fêtes gourmandes a donc pensé créer une toute nouvelle offre qui devrait grandement plaire aux festivaliers, particulièrement à ceux qui sont fans du volet musical de l'événement et qui

assistent aux spectacles annuellement.

En effet, pour la première fois, on lance une prévente spectacles à l'aveugle! Ainsi, à partir du 15 mai et jusqu'au dévoilement de la programmation en juin, il sera possible de se procurer le laissez-passer donnant accès à tous les spectacles présentés sous le grand chapiteau au prix spécial de 10 \$! Cette offre avantageuse sera en vigueur sur le site Web du festival et via Lepoint-vente.com

Une fois la programmation annoncée, le laissez-passer sera offert à son prix régulier, soit 15 \$, et ce jusqu'au début du festival. C'est lors de sa conférence de presse officielle le 11 juin prochain que l'événement gourmand incontournable de l'été dévoilera tout ce qu'il y a au menu de l'édition 2019.

### La vente des billets du banquet se poursuit

Ne ratez surtout pas votre chance de participer à ce repas gastronomique haut en couleur et saveur, un moment fort de l'événement! Le nombre de places offertes a d'ailleurs été limité cette année, dans le but d'améliorer l'expérience globale des convives tant au niveau de l'espace sous le chapiteau que de la rapidité du service. Les billets indivi-

duels sont présentement offerts au prix de 77 \$ chacun (taxes incluses) via le site Web de l'événement, au [www.fgdn.ca](http://www.fgdn.ca). Il est aussi possible de se les procurer auprès de l'Association des Fêtes gourmandes de Neuville. Les forfaits VIP et tables VIP sont également disponibles, exclusivement auprès de l'AFGN, au 418 909-0610.

### Programme \*AVANTAGES MEMBRE DESJARDINS\*

Vous êtes membre Desjardins? Profitez d'un rabais exclusif de 7 \$ sur l'achat d'un billet individuel pour le Banquet champêtre, soit le prix de 70 \$ (taxes incluses), sur présentation de votre carte de débit Desjardins. Un nombre limité de billets seront réservés aux membres et mis en vente à la Caisse Desjardins de Neuville jusqu'à épuisement des stocks. Parce qu'être membre Desjardins sera toujours un privilège!

Les meilleurs ingrédients s'assemblent en vue d'une édition 2019 des plus savoureuses pour les Fêtes gourmandes!

La 8e édition des Fêtes gourmandes Desjardins de Neuville est présentée par la Ville de Neuville, Desjardins, le Gouvernement du Québec, Garage René Bertrand et Discount location.

## BESOIN DE LIVRES POUR LES VACANCES?

N'hésitez pas à venir nous voir pour découvrir des prix imbattables de 1 \$, 2 \$ et 3 \$ sur la majorité de nos livres pour adultes et de 0,25 \$ pour ceux d'enfants. Présentement, nous sommes également en vente de liquidation à 0,25 \$ l'unité, sur une grande sélection de livres et revues pour tous les âges.

De plus, nous serons en grande vente de fin de saison sur les vêtements, chaussures et articles de sport tel que; souliers de soccer, patins à roues alignées et équipement de protection, les jeudis 13 et 20 juin de 9 h à 16 h et en soirée de 18 h à 20 h.

Au plaisir de vous rencontrer.

*L'équipe des bénévoles*

**DU COMPTOIR VESTIMENTAIRE**

« Les Trouvailles de Line »

772, route 138

Neuville (Québec) GOA 2R0





## Votre caisse présente dans tous les moments de votre vie

### Retour sur l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de Neuville

Le 30 avril dernier, les membres de la caisse ont pu rencontrer les administrateurs et employés de leur coopérative de services financiers et constater les excellents résultats financiers de la dernière année ainsi que le bilan de notre implication coopérative.

**Une ristourne individuelle de 184 000 \$ ainsi qu'une ristourne collective de 29 000 \$ ont été annoncés.**

Merci de faire de votre caisse un joueur actif impliqué dans le milieu.

Consultez nos résultats au [desjardins.com/caissedeneuille](http://desjardins.com/caissedeneuille)



## Une offre clés en main pour devenir propriétaire

Profitez d'un accompagnement à toutes les étapes de votre achat.

Rencontrez un conseiller dès aujourd'hui.  
[desjardins.com/maison](http://desjardins.com/maison)

¹ L'assurance habitation est offerte par Desjardins Assurances générales inc., manufacturier de produits d'assurance auto, habitation et entreprise. ² L'Assurance prêt est offerte par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

 **Desjardins**  
Caisse populaire de Neuville

Un partenaire actif...  
*en harmonie  
avec le milieu*

757, rue des Érables  
Neuville (Québec) G0A 2R0  
Téléphone : **418 876-2838**  
Télécopieur : 418 876-3405

24 HEURES SUR 24 / 7 jours sur 7

 [www.desjardins.com/caissedeneuille](http://www.desjardins.com/caissedeneuille)

 **1 800 CAISSES (224-7737)**

 [m.desjardins.com](http://m.desjardins.com)

 **Guichet automatique**

 **Caisse populaire Desjardins de Neuville**



## Clin d'œil de la Maison des Jeunes

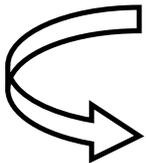
*Élever la jeunesse...là où tout est possible !*



### Fan de sushis ? Ça tombe bien !

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour de la soirée bénéfique annuelle « Sushis à volonté » et en can silencieux !

Soyez à l'affût ! Les détails suivront dans l'édition du Soleil Brillant de septembre.



En attendant, mettez cette date à votre agenda...

**Le vendredi 8 novembre  
2019 dès 18h**

### Contenants consignés \$

En tout temps vous pouvez venir porter vos canettes et bouteilles consignées près de la porte d'entrée de la Maison des jeunes au 786 rue des Érables. Nous sommes situés derrière l'Hôtel de ville. Les jeunes s'occupent de faire le tri et d'échanger les contenants consignés. Les fonds recueillis servent à :

- \* défrayer le coût de l'essence relié à l'utilisation du minibus « MDJObus » ;
- \* diminuer le coût des activités pour les jeunes de la MDJ.

Une belle façon de donner à la MDJ en toute simplicité !!





### Assemblée Générale

La Maison des Jeunes de Neuville invite ses membres ainsi que la population Neuvilleoise à prendre part à son Assemblée Générale Annuelle.

Ce sera l'occasion de visiter les différents kiosques interactifs, discuter avec les animateurs-intervenants et échanger sur les orientations pour la prochaine année.

**Quand** : le mercredi 5 juin 2019 dès 18h30  
**Où** : À la MDJ (786 rue des Érables)

**BIENVENUE À TOUS !!**

### La MDJ recherche...

Avec la saison estivale qui se pointe à l'horizon et après avoir obtenu l'aval de la Ville de Neuville, la MDJ souhaite faire l'acquisition d'un foyer extérieur muni d'un pare-étincelles. Si vous avez par hasard un tel item dans votre cours extérieure et que vous souhaitez vous en débarrasser, appelez Alex Pinet au 418-876-1030. Nous nous ferons un plaisir d'aller le chercher à votre domicile.



**L'équipe d'animation** : Vincent Magny, Alex Pinet, Charles Gingras et Christine Gagné

#### Heures d'ouverture :

Mercredi - jeudi : 18h à 21h

Vendredi - samedi : 18h à 23h

Projet 10-11 : Vendredi 15h à 19h

**786 rue des Érables (418) 876-1030**

@ : mdjneuville@hotmail.com

Facebook : Maison des Jeunes Neuville

La place des jeunes de 12 à 17 ans à Neuville !



## Commerçants

Membres de l'Association des gens d'affaires de Neuville

www.aganeuville.com ♦ www.facebook.com/Associationdesgensdaffairesdeneuville

<b>Aquaplantes</b> Aménagement en milieu aquatique 418 876-4923	<b>Domaine des 3 Moulins</b> Vignoble 1333, route 138 418 876-0002	<b>Importations LOU et Binocle-Factory</b> Accessoires écoresponsables www.importationslou.com 418 880-0902	<b>Maïsk Bois de chauffage</b> 152, chemin Lomer www.maïskboisdechauffage.com 418 208-7676
<b>Caisse populaire Desjardins de Neuville</b> Desjardins.com/caissedeneuville 418 876-2838	<b>Éric Lortie, arpenteur-géomètre</b> 224, rue Delisle 418 876-2042	<b>Josée Desgagné, massothérapeute</b> 578, route 138 418 455-0122	<b>Massothérapeute agréée Mélanie Lajeunesse</b> www.melanielajeunesse.com 418 925-7158
<b>Caroline Faye, Industrielle Alliance</b> Conseillère en sécurité financière caroline.faye@agc.inalco.com 418 687-9449, poste 272	<b>Familiprix Vanessa Tremblay</b> 578, route 138 418 876-2728	<b>L.S. Bilodeau</b> Fabrication de produits en acier 1025, 2 <sup>e</sup> rang 418 876-0006	<b>Multi-Feuillages</b> Centre jardin 885, route 365 418 876-3050
<b>Casse-croûte de Neuville</b> Nathalie Fortin, propriétaire 429, route 138 418 876-2706	<b>Ferblanterie Daniel Gohier</b> Toiture ancestrale 418 876-1418	<b>La Coulérable</b> Produits de l'érable www.facebook.com/Coulerable 418 876-3167	<b>Nadine Michaud</b> Technicienne en hygiène et soins des pieds 418 802-3079
<b>Casse-croûte L'Express du Fleuve</b> www.lexpressdufleuve.com 418 909-3030	<b>Ferme Ancestrale</b> Produits maraîchers/déneigement 318, rue des Érables 418 876-3039	<b>La Saponnière Québécoise</b> Savonnerie artisanale www.saponniere.qc.ca 581 999-1968	<b>Pierre Thibault, massothérapeute</b> Massage à domicile et en entreprise 418 809-2485
<b>Castella Construction inc.</b> www.castella.ca 418 909-7000	<b>Ferme Benoît et Denise Gaudreau</b> Fruits et légumes 418 876-3295	<b>Le Baldaquin</b> Sandwichs et tartares 578, route 138 418 909-0779	<b>Pontbriand Joaillier-Orfèvre</b> www.pontbriand.com 418 909-0969
<b>Centre de santé de Neuville</b> www.centresante.com 418 681-3332	<b>Ferme Guy Béland</b> Le Caveau à légumes Produits maraîchers 418 876-3003	<b>Le Phynancier Frédéric Huion</b> Comptabilité, impôt www.lephynancier.com 418 876-2043	<b>Quincaillerie Neuville (Timber Mart)</b> 418 876-2626
<b>Clinique Camay</b> Coiffure et esthétique 418 876-0095	<b>Ferme Langlois et fils Chez Médé</b> Fruits & légumes et traiteur 418 876-2816	<b>Les Entreprises Faberco</b> www.faberco-qc.com 418 876-2408	<b>Rochette Excavation</b> www.excavationrochette.com 418 876-2880
<b>Clinique dentaire Hugues Fontaine</b> 578, route 138 418 876-2274	<b>Ferme Marjolaine &amp; Guy Béland</b> Maïs sucré et légumes variés 418 876-2334	<b>Les Entreprises Ghismi inc.</b> www.lesentreprisesghismi@gmail.com 418 873-2201	<b>S.L. Traductionrama</b> Traduction angl.-fr et révision fr. Tiana Ramarosan 418 271-3177
<b>Clinique d'esthétique Joannie Pagé</b> 578, route 138 418 326-0203	<b>François Drouin, Groupe Sutton</b> Courtier immobilier info@fdrouin.com 418 952-2017	<b>Les Entreprises Guémard</b> Excavation, fosses septiques www.entreprisesguemard.com 418 876-4447	<b>Soins de pieds Janick Thibault</b> 4, rue Juliette Pont-Rouge 418 873-5122
<b>Clinique multidisciplinaire de Neuville</b> www.santeneuville.com 418 681-3332	<b>Garage Richard Godin</b> Mécanique générale 425, route 138 418 876-3358	<b>Les Rénovations Christian</b> Rénovations de tous genres 418 876-3247	<b>Stéphanie Prescott, physiothérapeute</b> 578, route 138 418 681-3332
<b>Création Web Portneuf</b> Site Internet, webmarketing et production vidéo 418 285-7307	<b>Gaz-Bar Dépanneur de Neuville Petro-T</b> 1220, route 138 418 876-2396	<b>Les Serres A. Giguère</b> Centre jardin 1152, route 138 418 876-2380	<b>Sylvie Godin, psychologue Adultes</b> 418 876-3777
<b>CTB Construction</b> Christian Turmel 581 982-7560	<b>Gazonex</b> Traitement de pelouse www.gazonex.ca 418 909-0630	<b>L'École des Chanteurs</b> Chant, piano, éveil musical Annie Beaudry 581 888-7094	<b>Ville de Neuville</b> 230, rue du Père-Rhéaume 418 876-2280
<b>Déneigement J.P. Côté et fils</b> 1225, route 138 418 876-2953	<b>Geneviève Lapointe, psychologue</b> Enfants-adolescents-adultes 418 909-0577	<b>L'Esprit de Clocher (microbrasserie)</b> 287, rue des Érables 418 909-0675	<b>Yvan Bédard Photonature</b> www.yvanbedardphotonature.com 418 561-7046
<b>Diversité Autos</b> www.diversiteautos.com 418 876-2013	<b>Guiche et favori</b> Coiffure pour hommes et femmes 882, route 138 418 876-4949		

Pour devenir membre : 418 876-3167 ou info@aganeuville.com

## NOS COMMERÇANTS, DES GENS À DÉCOUVRIR !

### Une belle folie !



Nous sommes en 2017. Denis Bergeron convainc sa conjointe, Nathalie Fortin, de le suivre puisqu'il a « quelque chose » à lui montrer. Là où se trouve le Casse-croûte de Neuville, il lui dit : « regarde ! » Croyant qu'il s'agit du fleuve, Nathalie observe au loin, mais Denis lui indique plutôt le bâtiment à vendre devant eux. Stupéfaite, elle s'écrie : « es-tu fou? ». Aujourd'hui, ils aiment qualifier leur commerce de belle folie.

Tous deux travailleurs autonomes – lui dans les services financiers et elle en tant qu'infirmière en soins podologiques –, Denis et Nathalie ont acquis le casse-croûte sans pour autant abandonner leurs carrières respectives. « Je continue d'exercer mon premier métier l'hiver, lance Nathalie. Disons aussi qu'au départ, je n'avais aucune expérience dans la restauration, mais ce qui nous définit, Denis et moi, c'est notre amour des gens. »

Fier d'avoir conservé les recettes de l'ancien propriétaire – elles sont appréciées de la clientèle –, le couple l'est également des améliorations qu'il a apportées à l'établissement. L'espace disponible a été maximisé avec l'ajout d'une terrasse chauffée et fermée. Une aire de jeux destinée aux enfants a aussi fait son apparition et la crème glacée molle est venue enrichir l'offre. Le Casse-croûte de Neuville mise en outre sur une image rafraîchie.

Les entrepreneurs caressent encore plusieurs projets. Le commerce, qui célèbre cette année ses 65 ans, leur inspire de nombreuses idées avec son emplacement exceptionnel et sa vue spectaculaire sur le Saint-Laurent. Aménagements extérieurs et nouveautés au menu auxquels viendra se greffer une surprise de taille enchanteront les clients. Qui plus est, les fidèles employés qui les accompagnent sont pour la plupart des jeunes Neuvilleois.

**Casse-croûte de Neuville – 429, route 138 | 418 876-2706 | Facebook : @cassecrouteneuville**

Textes et photos : Johanne Martin

Pour réserver votre reportage : 418 876-3167 ou info@aganeuville.com

### Le bonheur est dans les serres



En 1990, Gaétan Fiset réalisait un stage aux Serres A. Giguère. Quand il a su que la propriétaire de l'époque souhaitait vendre, l'homme, alors producteur de lapins et de tomates biologiques en serre à Charlesbourg, a sauté sur l'occasion. Depuis, ses enfants Francis et Marie-Millie, de même que sa conjointe, Christiane Poirier, l'ont joint dans l'aventure. Pour son plus grand bonheur, tout le clan a adopté Neuville !

Une visite dans le sympathique centre jardin permet d'oublier rapidement les rigueurs de l'hiver qui a tardé à céder sa place. À l'intérieur des serres, les plantes fleurissent et une large gamme d'accessoires symbolise la promesse de l'été à venir. Si les installations se sont agrandies au fil du temps, la production maraîchère s'est aussi élargie : aubergines, carottes, choux et huit variétés de maïs sucré composent notamment l'offre de l'entreprise.

« En plus de nos deux kiosques – l'un à la ferme et l'autre sur la route 365 –, nous avons jusqu'à maintenant un espace au Marché du Vieux-Port. À partir de cette année, nous serons présents au Grand Marché de Québec avec nos légumes et nos fleurs, annonce Marie-Millie. J'adore travailler avec le public et j'ai envie que l'entreprise fonctionne. J'aime apporter des nouveautés et j'ai comme projet éventuel de cultiver des légumes primeurs. »

Aux Serres A. Giguère, le travail manuel et la lutte intégrée font partie des pratiques. Les produits sont d'ailleurs classés écologiques à la fois pour le bien-être des enfants – Marie-Millie est mère de trois fillettes de 9, 6 et 4 ans – et des consommateurs. Engagée dans sa communauté, l'entrepreneure siège aussi au conseil d'administration de l'Association des producteurs de maïs sucré de Neuville et espère bientôt pouvoir lancer une route du maïs.

**Les Serres A. Giguère – 1152, route 138 | 418 876-2380 | www.serregiguere.com | Facebook : @serregiguere**

# LA CAMPANULE

## EMBLÈME FLORAL DE NEUVILLE



### CONNAISSEZ-VOUS LA CAMPANULE ?

La campanule, emblème floral de Neuville, est une ravissante fleur en forme de cloche ou d'étoile. Sa floraison abondante et de longue durée embellit les petits jardins, les massifs mais aussi les balcons et les terrasses.

C'est une plante vivace à feuillage persistant. La fleur est simple ou double de couleur blanche ou d'un mauve plus ou moins soutenu à bleu, suivant les espèces. Elle mesurera entre 50 et 80 centimètres, moins pour certaines variétés. Elles peuvent être basses, couvrantes, retombantes ou étalées. Il existe plusieurs variétés, que ce soit en cultivar ou indigène. De plus, elle est très facile d'entretien.

**Signes particuliers :** Le feuillage de ces plantes est en général très discret, ce qui donne aux fleurs une place prépondérante dans tout aménagement.

**Floraison :** De juin à août. Les clochettes sont plus ou moins grosses selon les variétés.

**Culture:** Facile. La campanule est très résistante, notamment au gel.

**Exigences :** La plupart des espèces préfèrent le plein soleil. Toute bonne terre à jardin équilibrée convient aux campanules qui résistent assez bien à la sécheresse.

**Multiplication :** On les divise le plus tôt possible au printemps, lorsque qu'il n'y aucun risque de gel et de pluies fortes.

**Précautions :** Tuteurer les espèces les plus hautes pour les empêcher de s'effondrer sous l'effet de la pluie et du vent. Pour une floraison prolongée, enlever les fleurs fanées en conservant les pédoncules. Leurs ennemis : escargots et limaces.

**Utilisation au jardin :** Dans une plate-bande de vivaces ou associée à des petits arbustes à floraison printanière. Au pied des arbres, du côté ensoleillé. Excellentes fleurs coupées.

### Plusieurs variétés disponibles.

Campanule Glomerata	Campanule Muralis	Campanule Persicifolia	Persicifolia Alba	Campanule de Corée
				
Hauteur : 0,40 m à 0,60 m	Hauteur : 0,10 m à 0,15 m	Hauteur : 0,40 à 0,90 m	Hauteur : 0,40 à 0,90 m	Hauteur : 0,5 m
Feuillage caduc.	Feuillage persistant.	Feuillage semi-persistant.	Feuillage semi-persistant.	Feuillage caduc.
Floraison : mai-août.	Floraison : mai-juillet.	Floraison : juin-juillet.	Floraison : juin-juillet.	Floraison : fin de printemps-début été.
Qualités : Massifs.	Qualités : Bordure, rocaille, sous-bois, couvre-sol, bord de mer.	Qualités : Grappes de fleurs en forme de clochettes évasées, simples ou doubles selon les variétés. Massif, bordure, rocaille.	Qualités : Grappes de fleurs en forme de clochettes évasées, simples ou doubles selon les variétés. Massif, bordure, rocaille.	Qualités : Croissance très rapide. Plante rustique. Idéale en rocaille.



Le Service de l'urbanisme

\* Informez-vous auprès de vos centres jardins de Neuville.